

Chômage : la douche froide

Département Analyse et Prévision (Équipe France)

Après un mois de septembre encourageant sur le front du chômage (-24 000 inscrits en catégorie A), l'augmentation en octobre de 42 000 demandeurs d'emploi en catégorie A inscrits à Pole Emploi ressemble à une douche froide. C'est en effet le plus mauvais chiffre mensuel depuis 25 mois. Le basculement d'un certain nombre de chômeurs des catégories B (-6 800) et C (-22 100) vers la catégorie A confirme l'idée que la sortie de certains demandeurs d'emploi en catégorie A, par le biais de contrats de très courte durée, n'a été que provisoire : une part importante de ces contrats n'a *a priori* pas été renouvelée ou transformée en contrats de plus longue durée.

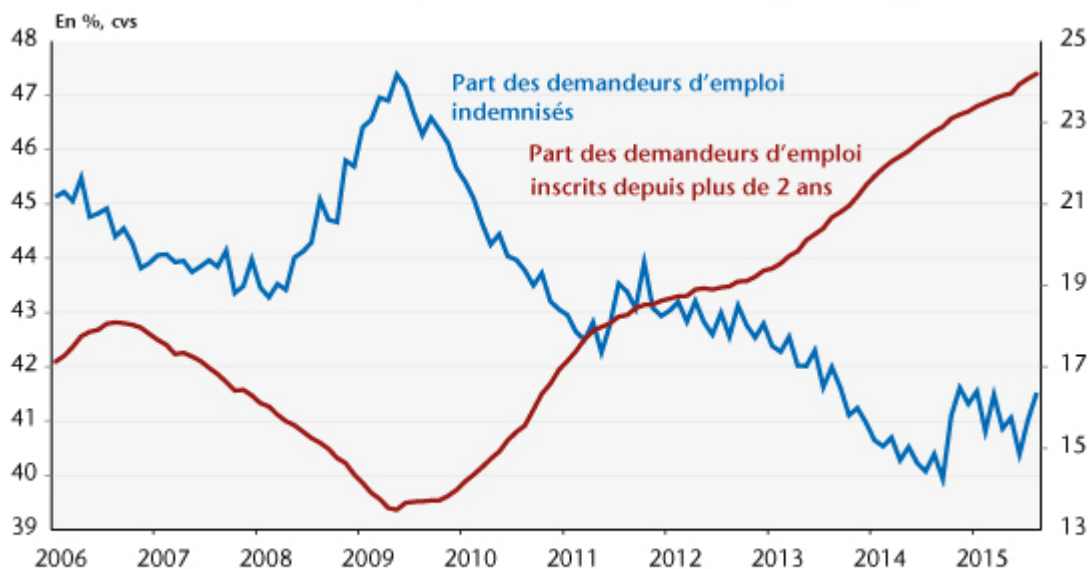
Bien que les enquêtes de conjoncture sur les perspectives d'emploi soient en amélioration, notamment dans les services, cela montre combien la sortie de crise est fragile, les entreprises hésitant à s'engager dans un cycle d'embauches au sein d'un environnement macroéconomique encore très incertain. Eponger les surcapacités de production héritées de la crise prendra du temps et la timide reprise de la croissance (+0,3% au 3e trimestre et +0,4% attendu au 4e trimestre 2015) n'est pas encore suffisante pour inverser la courbe du chômage.

Seule nouvelle positive, le chômage des jeunes de moins de 25 ans en catégorie A se stabilise en octobre 2015. Il est en baisse de près de 20 000 depuis le début de l'année, et se situe à un niveau comparable à celui observé fin 2012. Cela confirme que les politiques d'emplois aidés ciblées sur les jeunes, en particulier les emplois d'avenir, fonctionnent. A l'inverse, faute de véritable reprise sur le marché du travail, avec 2 436 600 chômeurs inscrits en catégories A, B et C depuis plus d'un an, le chômage de longue durée atteint de nouveaux records de mois en mois.

Ce maintien du chômage à un niveau élevé se traduit aussi par une déformation de sa composition. La part des demandeurs d'emploi de longue durée (ceux inscrits depuis plus d'un an) dans l'ensemble des inscrits en catégories A, B et C a crû de 15 points, passant de 29,8 % en avril 2009 à 44,8 % en octobre 2015. Cette évolution préoccupante témoigne de la difficulté de certaines personnes à pouvoir s'extraire du chômage. Les frémissements du marché du travail depuis le début de l'année ont profité en priorité aux chômeurs les moins éloignés de l'emploi.

L'allongement de la durée au chômage s'accompagne d'une perte des droits à l'indemnisation au-delà de 2 ans (3 ans pour les 50 ans et plus) qui se traduit par une dégradation de la situation personnelle des sans-emploi. La part des demandeurs d'emploi indemnisés, passée de près de 50 % au début de 2009 à environ 41 % aujourd'hui évolue à l'inverse de celle des demandeurs d'emploi ayant deux ans d'ancienneté ou plus, cette dernière s'étant accrue de 10 points depuis 2009.

Part des demandeurs d'emploi indemnisés* et chômage de longue durée



* La part des demandeurs d'emploi indemnisés rapporte le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés hors bénéficiaires d'une formation au potentiel indemnisable constitué des catégories A, B, C, D, E et dispensés de recherche d'emploi.

Sources : Pôle Emploi, Dares, calculs OFCE.